



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-142477>

Département(s) de publication : **43**

Annonce n° **24-142477**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ca du Puy en Velay  
**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET  
**N° National d'identification** : 20007341900018  
**Ville** : Le Puy en Velay  
**Code postal** : 43003  
**Groupement de commandes** : Non  
**Département(s) de publication** : 43

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1576334>  
**Identifiant interne de la consultation** : MG-A2024044  
**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui  
**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non  
**Nom du contact** : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay  
**Numéro de téléphone du contact** : +33 471043700

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de

l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 27/01/2025 à 08:30

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Maintenance des machineries scéniques des équipements culturels de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 50531000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Montant HT maximum des prestations à bon de commande : 75 000,00 Euro(s) H.T. Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 105 000,00 euro(s) Euro(s) H.T. L'accord-cadre est &quot;composite&quot;. Il comprend une partie &quot;marché ordinaire&quot; et une partie &quot;accord-cadre à bons de commande&quot;. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les prestations similaires envisagées. La présente consultation concerne l'ensemble de la machinerie de diverses salles de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ainsi qu'un parc de matériel mobile. Dans le souci d'éviter tout dysfonctionnement de ces équipements et d'être assuré de leur conformité avec les normes en vigueur, le service des Équipements culturels de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay entend conclure avec un spécialiste un contrat de maintenance

**Lieu principal d'exécution du marché** : Trois salles sont concernées par le marché : La Grande salle du Théâtre du Puy-en-Velay- La Grande salle du Centre des Congrès de Vals-près-le Puy- L'Auditorium des Ateliers des Arts 43000 - Le Puy-en-Velay

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et 105000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Les candidats à la présente consultation devront Obligatoirement, avant toute proposition chiffrée, effectuer une visite préalable des sites concernés. Cette visite s'inscrit dans la démarche globale de la vérification afin que l'organisme vérificateur se rende compte de l'ensemble de la prestatio

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19/12/2024